



Calorifugeur / Calorifugeuse

Description du métier

- Installe, répare ou rénove des systèmes d'isolation thermique, afin de conserver la température d'un liquide ou d'un gaz;
- Isole des systèmes de tuyauterie, des conduites d'air ou des réservoirs, et applique les finis protecteurs;
- Pose des isolants rigides ou semi-rigides.

Le calorifugeur travaille dans les édifices institutionnels et commerciaux, les industries, etc.

ACCÈS AUX CHANTIERS DE CONSTRUCTION

- Démontrer à la CCQ avoir réussi le DEP en calorifugeage et présenter une garantie d'emploi d'un employeur inscrit à la CCQ d'une durée d'au moins 150 heures échelonnées sur une période de trois mois consécutifs. Cette démarche permet d'obtenir un certificat de compétence apprenti du métier;
- Des mesures existent pour augmenter la présence des femmes sur les chantiers d'ici 2018 : consultez-les à mixite.ccq.org.

RÉGIME D'APPRENTISSAGE

- Avoir effectué les trois périodes d'apprentissage de 2 000 heures chacune (6 000 heures au total), afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon du métier.

HABILETÉS ET INTÉRÊTS

- Acquérir des connaissances liées à l'application des notions de mathématique, de physique et de dessin technique, ainsi qu'au travail avec des outils et de la machinerie;
- Être minutieux et débrouillard;
- Pouvoir travailler en équipe;
- Avoir une bonne condition physique;
- Être en mesure de travailler dans des espaces contraignants, dans des milieux où la température est extrême, et de travailler en hauteur.

Salaire annuel moyen*

Apprenti**	32 968 \$
Compagnon***	60 528 \$
Compagnon travaillant au moins 500 heures	69 998 \$
Proportion****	84 %

- * Inclut les primes, les heures supplémentaires ainsi que les indemnités pour les jours fériés chômés et les congés annuels obligatoires prévus aux conventions collectives.
 ** Salaire moyen des diplômés admis en 2015, pour les 12 mois suivant leur admission.
 *** Salaire moyen, en 2016, des personnes ayant rapporté au moins une heure de travail.
 **** Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé au moins 500 heures en 2016. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Intégration au marché du travail

	Moyenne annuelle 2012-2015	2016
Nouveaux apprentis admis par la CCQ	73	36
Taux de placement des diplômés*	100 %	n. d.

- * Source : Enquête *La Relance au secondaire en formation professionnelle*, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec. Les nouveaux diplômés sont interrogés quant à leur situation d'emploi au 1^{er} juin suivant l'obtention de leur diplôme. Données disponibles pour 2012 à 2015.

Salaire horaire* d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti			
1 ^{re} période	22,79 \$	23,00 \$	21,39 \$
2 ^e période	26,59 \$	26,83 \$	24,96 \$
3 ^e période	32,29 \$	32,58 \$	30,30 \$
Compagnon	37,99 \$	38,33 \$	35,65 \$

* Salaire en mai 2016.

Volume de travail par secteur

Institutionnel et commercial 79 %

Industriel 21 %



Perspectives d'emploi



- Le nombre de calorifugeurs a diminué en 2016, pour s'établir à 1 029 travailleurs;
- Travailleurs très spécialisés, les calorifugeurs sont embauchés par 141 employeurs principalement actifs dans le secteur institutionnel et commercial, ainsi que dans le secteur industriel. L'activité dans le secteur industriel et commercial devrait diminuer à moyen terme, alors qu'elle devrait être stable pour le secteur industriel;
- Un total de 36 nouveaux apprentis ont intégré l'industrie en 2016, une diminution considérable par rapport à la moyenne annuelle des quatre dernières années (73). Un apprenti calorifugeur peut espérer gagner autour de 33 000 \$, durant sa première année de travail. Une fois devenu compagnon, son salaire annuel peut atteindre 60 500 \$ en moyenne, voire 70 000 \$ pour les salariés travaillant au moins 500 heures annuellement;
- Les perspectives d'emploi sont plutôt bonnes, pour les calorifugeurs. Il faut souligner la disponibilité élevée des travailleurs actuellement sur le marché du travail. Ces travailleurs pourraient combler une partie des besoins de main-d'œuvre dans les prochaines années.

Formation

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles – Calorifugeage (5119)

Durée de la formation : 900 heures

Préalables scolaires : Catégorie 2*

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 74.

Formation généralement offerte dans la région suivante :

- Montréal



Pour connaître les établissements publics autorisés à offrir ce programme d'études, veuillez consulter le site inforoutefpt.org

Nombre de salariés actifs en 2016

Abitibi-Témiscamingue	20
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	23
Côte-Nord	6
Estrie	45
Île de Montréal	102
Laval-Laurentides-Lanaudière	344
Mauricie-Bois-Francs	65
Montérégie	162
Outaouais	28
Québec	172
Saguenay-Lac-Saint-Jean	61
Extérieur et Baie-James	1
Total	1 029

Nombre de femmes actives dans le métier 57

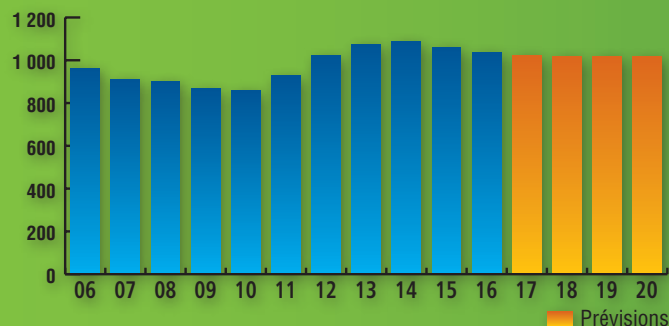
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Calorifugeur	19 %
Ensemble des métiers et occupations	17 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs de 2006 à 2020



Âge de la main-d'œuvre en 2016

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	31	53 %	44 %	3 %	307
Compagnon	43	12 %	71 %	17 %	722
Total des calorifugeurs	39	24 %	63 %	13 %	1 029
Ensemble des métiers et occupations	39	26 %	58 %	16 %	153 700